

VENTE DE MAISON : LES DIAGNOSTIQUEURS DOIVENT ASSUMER LEURS ERREURS

Category: [Copropriété](#)

Tag: [Tableau d'honneur](#)



Les diagnostics à effectuer avant la vente d'une maison sont importants.

La cour de Cassation, par un arrêt rendu le 8 juillet (pourvoi n° 13-26686) a rappelé le principe de responsabilité de ces professionnels.

Nous publions ci-dessous cet arrêt important :

[Arrêt n° 282 du 8 juillet 2015 \(13-26.686\) - Cour de cassation -](#)

